

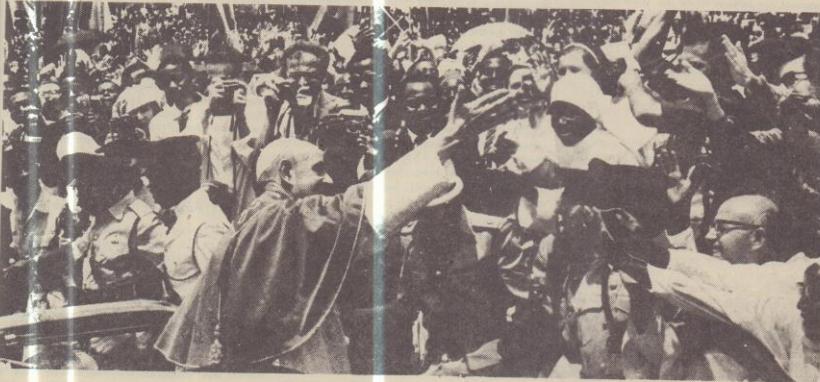
LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

29^e année — Numéro 396

Février 1975 — 30 Francs CFA

ELLE A BESOIN D'ETRE AIMEE



Encore une fois, nous nous demandons : de quoi l'Eglise a-t-elle besoin aujourd'hui ? Et cette fois nous répondons : elle a besoin d'être aimée.

Nous ne devons pas désespérer des ennemis de l'Eglise

Il nous faut ici distinguer différents niveaux. Il y a d'abord ceux qui sont contre l'Eglise à priori, par parti pris, qui éprouvent pour elle comme une répulsion instinctive, la négation, l'athéisme, l'anticléricalisme ou, comme on dit aujourd'hui, le sécularisme. Au lieu de l'amour, on trouve chez eux l'antipathie et même la haine, comme si l'Eglise était un mal, un danger pour l'humanité. La pathologie de cette attitude va du volontair caractérisé, comme le M. Homais de Flaubert, jusqu'au fan-

tique anonyme dont parle Jésus, qui est convaincu de rendre hommage à Dieu en faisant périr les disciples du Christ (Jn 16, 2). Cette hostilité pour les disciples du Christ, c'est-à-dire pour l'Eglise, est de tous les temps. L'histoire des persécutions est inseparable de l'histoire profane. Ce fut le destin réservé au Fils de Dieu, devenu concitoyen de l'humanité, par cette même humanité révoltée contre Celui qui était devenu pour elle «signe de contradiction» (Luc 2,34). De la tête, de destin s'est étendu aux membres, c'est-à-dire aux fidèles qui composent le corps mystique du Christ (cf. Col 1,24). Devons-nous alors désespérer de voir chez ces ennemis de l'Eglise un signe de résipiscence, de justice et d'amour ? Le besoin — nous voudrions même dire le droit — d'être

reconnue pour ce qu'elle est et ce qu'elle fait pour la gloire de Dieu et le bien de l'humanité ne sera-t-il jamais satisfait ? Non, nous ne devons pas désespérer. Pensons parmi tant d'autres exemples, à Saint Paul, dont la conversion nous montre combien puissante et bienfaisante peut être l'action de la grâce, au point qu'il a pu dire : «Je suis le plus petit des apôtres, moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu» (1 Co. 15, 9 ; 1 Tm. 1, 15 ; Ga. 1, 13 ; Ac. 26, 9-20). Il nous donnera aussi cet autre témoignage : «Avec le Christ, je suis un crucifié ; je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi.» (Ga. 2, 19-20). Et il fera aussi de lui-même une apologie autobiographique comme il n'en est pas d'autre exemple (cf. 2 Co. 11, 22 à 12, 10).

Les catholiques qui s'érigent en juges de l'Eglise

Mais aujourd'hui nous voudrions nous adresser à une catégorie bien différente d'interlocuteurs : les chrétiens, les catholiques, tous ces frères qui semblent oublier que l'Eglise, aujourd'hui, spécialement, l'Eglise en pèlerinage, l'Eglise qui souffre, a besoin d'être aimée avec une fidélité filiale. En oubliant cela, ils oublient le devoir privilégié qui, par éducation, par amitié et par vocation, est le leur, de manifester à l'Eglise, autrement qu'ils ne le font, ce grand amour qu'ils prétendent lui porter. Ils ont laissé vide la place qui leur était réservée dans l'Eglise du Seigneur. Ces frères et ces fils, au lieu de donner le témoignage positif que le Peuple de Dieu attendait d'eux, se sont érigés avec arrogance en Juges Critiques de la toujours Sainte Eglise de Dieu, et quelquefois ils se sont permis un libre examen de sa doctrine et de sa vie ; ils ont rejoint les rangs des ad-

LE PELERINAGE A ROME

Depuis près d'un an nous avons attiré l'attention des chrétiens dahoméens sur le pèlerinage à Rome. Sur un dépliant que nous avons fait distribuer nous avons dit le sens de cette marche vers Rome au cœur de l'Année sainte 1975.

Durant l'année écoulée, dans tous les diocèses de notre pays l'accès a été mis sur le thème de l'Année Sainte : la réconciliation. Des plus petits villages jusqu'aux Eglises cathédrales, une marche spirituelle a commencé, sollicitant les chrétiens à sortir de leurs égoïsmes pour entrer en contact avec le Dieu vivant, mais aussi avec les hommes leurs frères pour la construction d'un monde de foi et de charité, d'un monde plus juste et plus fraternel.

Le pèlerinage vers Rome marque le sommet de cette marche spirituelle. Nous sommes invités à aller rencontrer au centre de la catholicité des milliers de nos frères du monde entier et témoi-

gnant avec eux, sur la tombe des Apôtres et des premiers chrétiens qui ont donné leur vie pour Jésus-Christ, et autour du successeur de Pierre, de la communauté de notre foi et de notre espérance.

«Nous avons indiqué, nous dit le Pape Paul VI, les deux fins essentielles de l'Année Sainte, le renouveau spirituel dans le Christ et la réconciliation avec Dieu. Elles concernent non seulement la vie intérieure de chacun, mais également l'Eglise dans son ensemble, et même, de quelque façon, toute la communauté humaine.»

A cette marche vers Rome nous sommes tous invités, mais ne pourront y participer qu'une infime minorité. Les riches, diront certains. Ce n'est pas prouvé car ce sont ceux qui ont compris le sens spirituel de cette marche qui ont entrepris de se priver pour aller ressourcer leur foi. Car c'est de cela qu'il s'agit et non d'un voyage touristique. C'est d'ailleurs ce qui a poussé le Co-

(Suite en page 7)

(Lire la suite à la page 7)



NOUS SERONS QUATRE A TABLE

Nous serons quatre à table. Cette histoire paraîtra saugrenue mais ne vous y fiez pas. Elle pourrait être également authentique.

Il y avait un foyer où le père de famille s'en allait pour des jours à bord d'un véhicule où il servait comme contrôleur.

«La beauté consolante», c'est-à-dire son épouse qui n'avait d'autres occupations que les soins du ménage et du petit garçon (leur unique enfant) finit par connaître l'ennui et par trouver sa vie dépourvue de sens et pleine de monotone.

Sa solitude attira l'attention d'un damoiseau du quartier qui entreprit d'apporter ses bons offices de consolateur au foyer désolé. Son charme produisit vite ses effets. La maison devint plus gaie que jamais. Cela devait durer des semaines et des mois.

Un beau jour, le maître de maison devait revenir impromptu, annoncer qu'il avait quartier libre. La surprise fit passer le damoiseau de la chambre au grenier.

Désarroi chez la femme : elle se précipita à la cuisine et la pâte fut sur le feu. Mais le charme fut rompu. Le petit garçon parla.

-- Maman, ta pâte ne nous suffira pas.

Ne sachant où l'enfant voulait en venir, la mère lui enjoignit de se taire.

De nouveau :

-- Maman la pâte ne suffira pas. Car sache-le bien nous serons quatre à table : papa, maman, moi et... l'homme du grenier. (Ce disant il indiqua le repaire du damoiseau affolé).

Le maître eut vite fait de comprendre le jeu. Vous devinez la suite...

Comme dit la chanson, la naïveté de l'enfant peut parfois aller plus loin que le vent.

L'AUTHENTICITE AFRICaine

L'authenticité africaine est une conférence donnée à nos religieuses il y a un an et cela dans le cadre de leur formation continue et sur la demande de leurs supérieurs hiérarchiques.

Donnée par M. Cosme Zinsou Quenou, jeune chercheur, étudiant en sociologie africaine à la Sorbonne, elle garde encore toute sa valeur. Pour en savoir long lisons plutôt :

C'est à moi qu'échoit l'honneur de vous entraîner aujourd'hui d'un sujet d'actualité. Je vous remercie sincèrement de m'avoir offert l'occasion d'en parler avec vous. Je pourrai ainsi me mettre à la page des pressants problèmes de l'heure et juger avec un optimisme serein l'avenir d'un continent jadis calme et paisible, mais dont l'existence fut troublée par la présence de cet « autre » étranger venu de loin lui transmettre un nouveau message d'humanisme.

Dans les années 60, le vent des nationalismes qui a soufflé sur le continent africain a permis de libérer du joug colonial. Mais l'indépendance acquise est considérée encore aujourd'hui comme un moment mémorable et fictive. A l'heure où l'Afrique cherche donc sa voie, un mot enchanter venu des profondeurs du Zaïre semble la faire sortir du labyrinthe des vicissitudes où l'avait plongée l'aliénation : l'authenticité, philosophie politique conçue par le guide de la révolution zairoise, le Général Mobutu Sese Séko pour satisfaire les exigences du temps présent. Le concept a fait fortune car d'autres pays africains l'ont adopté, mais il importe avant tout de rechercher le sens que chacun d'eux lui assigne.

Dans son acceptation générale, l'authenticité implique le fait d'être soi-même. Mais que signifie pour l'Africain être soi-même ? C'est en quelque sorte retourner aux sources, à la culture, aux traditions africaines. On parle à ce propos au Zaïre de « dignité, liberté, fierté d'être soi-même et de se révéler tel partout et toujours » (cf. article : « L'authenticité zairoise, plate-forme de l'amitié entre les peuples ») dans *Journal zairois* (Salongos du jeudi 21 mars 1974).

L'authenticité apparaît ainsi comme un courant de pensée qui préche la réhabilitation des valeurs africaines et de l'humanisme nègre car elle renvoie, dit-on, à l'essentiel c'est-à-dire à l'homme. « A cet égard, elle se rapproche de la Négritude et le Commissaire d'Etat à l'Orientation Nationale du Zaïre, M. Sakombe Inonge, met en relief la relation qui unit ces concepts ».

« Authenticité et Négritude ne sont pas deux concepts différents, mais deux réalités qui se complètent ».

En vérité, il est difficile de précise le contenu exact de l'authenticité zairoise. C'est tantôt une « philosophie politique du progrès », tantôt un « concept devenu aujourd'hui le fondement du développement non seulement de la grande Nation zairoise, mais de tous les autres peuples sous-développés ». Parfois elle dépasse largement le cadre des pays pauvres et prend une dimension universelle : « Bien plus, écrit l'auteur de l'article précité, alors qu'u départ, on est enclin à croire que le recours à l'authenticité est une arme des peuples non-occidentaux, on se rend compte de plus en plus que l'authenticité dans sa vocation première atteint et concerne tous les peuples et toutes les Nations ».

Une telle vocation universelle fausse le sens premier qu'on a assigné à ce concept, celui qui permet d'y voir un véritable retour aux sources : « la dignité, la liberté, la fierté d'être soi-même ». Cela suppose que les promoteurs de l'authenticité ont voulu le débarrasser des vices attachés aux traditions jugées caduques à une époque où l'influence du modernisme se fait pressante eu égard à l'importance de la technique. La nuance établie entre les expressions « retour à l'authenticité » et « retour à l'authenticité », le montre fort bien : le « retour à l'authenticité » c'est le retour aux sources, aux traditions, aux institutions retrardées et désuètes du passé, tandis que le « recours à l'authenticité » révèle qu'on peut accéder au progrès, à la civilisation moderne tout en restant ce qu'on est. Dans cette perspective, peut-on considérer l'authenticité comme un projet réalisable ?

Pour bon nombre d'Africains, le problème du développement se pose et doit être résolu

en terme de progrès. C'est là une notion chère que l'Occident a léguée à l'Afrique. Or dans son sens ancien progresser, c'est retourner aux sources alors que dans son sens moderne, ce terme signifie aller de l'avant. La philosophie du recours à l'authenticité embrasse ces deux sens, mais implique en son sein une contradiction interne : Comment progresser dans les deux sens du terme c'est-à-dire comment aller de l'avant tout en retournant aux sources ? Là est la question, celle qui se pose à l'Afrique d'aujourd'hui. Pour le moment on ne peut la résoudre qu'à travers des hypothèses que j'aimerais illustrer en trois points dans cet exposé :

1^{er}) Authenticité et art

On a souvent vanté les qualités exceptionnelles du Nègre en matière artistique notamment dans le domaine de la danse et de la musique. Gobineau qui a établi une hiérarchie des races humaines en a déduit l'inégalité de la race noire : « La variété nègrière (la race noire), soutient-il, est la plus humble et pittoresque des échelles ». Le caractère d'animalité empreint dans la forme de son bassin lui impose sa destinée dès l'instant de la conception. Et je ne sortira jamais du cercle intellectuel le plus restreint. Ce n'est cependant pas une brute pure et simple que ce nègre à front étroit et fuyant qui porte dans la partie moyenne de son crâne les indices de certaines énergies grossièrement puissantes. Si ses facultés pensantes sont médiocres ou même nulles, il possède dans le désir et par suite dans la volonté une intensité souvent terrible. Plusieurs de ses sens sont développés avec une vigueur inconnue aux deux autres races : le goût et l'odorat principalement. Mais il présente, dans l'avilité même de ses sensations, le cachet frappant de son infériorité » (cf. Comte Arthur de Gobineau en essai sur l'inégalité des races humaines). Vous vous en doutez bien, la thèse gobinalienne renfonce les idées et les préjugés racistes sur lesquels repose la colonisation. Mais quel que soit l'avilissement dont ils sont l'objet les Noirs ont puissamment contribué à donner naissance à la civilisation jazz tributaire de notre vaste civilisation qui a vu le jour à la Nouvelle Orléans où les Noirs chantent la nostalgie des traditions en honneur de l'Afrique perdue. Leur mérite, c'est d'avoir édifié les bases d'une civilisation sur les facultés d'une prétendue infériorité. Les Américains et les Européens ont réussi à réadapter la musique africaine suivant les normes de la perfection, mais le sens du rythme, la finesse et l'originalité du jazz relèvent d'un art typiquement nègre. Pour être soi-même, l'Africain doit perfectionner ses instruments de musique encore entachés du vice de la primitivité pour pouvoir mieux interpréter les pièces musicales d'inspiration générale. Il y aura donc des virtuoses à exalter et des talents à exhiber. On sait déjà que dans les offices religieux l'accompagnement des chants au tam-tam est chose admise mais pour rendre le culte catholique authentiquement africain, on doit être tenté d'y introduire la danse, mode d'expression comme le chant et la musique. Peut-être qu'à ses débuts, le culte chrétien était chanté et dansé... Mais la danse ne troublerait-elle pas le recueillement des fidèles ? C'est à croire que le recueillement et la ferveur sont absents des religions africaines traditionnelles et pourtant on y remarque une séduisante élégance de culte où chants, danses et rythmes de tam-tam pouvaient parfois conduire à l'extase s'agencent dans une harmonie spirituelle et accusent la nostalgie de l'Être. Des expériences sont tenues, dit-on, à Gagnoa (Côte d'Ivoire) et particulièrement à Ibadan (Nigeria) où les fidèles dansent en portant eux-mêmes leurs offrandes à l'autel. Si c'est là une réussite, les Africains ne pourront que s'en glorifier car ces derniers temps, l'art nègre voit, en général, sa tête monter. Il fait déjà l'honneur des grands musées du monde et de nombreux chercheurs s'accor-

dent à le rattacher à un art ancien, vestige de la civilisation égyptienne. La mode africaine (boubou et tresse des cheveux) actuellement en vogue dans les pays africains et même dans certaines capitales européennes reflète le vrai visage d'un art qui, s'il nous faut nous référer au mot de Verlaine, n'est rien d'autre qu'« une certaine manière d'être soi-même ».

2^o) Authenticité et science

En Occident, les progrès scientifiques favorisent le développement de la technique. Mais malgré l'influence sociale de celle-ci, l'Europe semble tomber le regard vers une science essentielle pratiquée en Afrique. Fin observateur du milieu naturel, le Nègre cherche et trouve grâce à sa perspicacité l'âme concrète de souder la nature et de pénétrer ses secrets. Sa puissance résulte dans la connaissance des plantes susceptibles d'influencer sur les comportements humains. L'Afrique est le fondement de cette science décrétée caduque et pourtant notre siècle ne remet pas en honneur le pouvoir et le prestige qui lui furent vivement contestés jadis ? J. Lantier le souligne tout à propos : « L'étude de la pharmacopée primitive montre qu'aux stades de culture les moins évolués on attache au pouvoir des plantes une importance que celles-ci perdent avec l'apparition des sciences exactes. Ces sciences refusent longtemps d'admettre que les médicaments puissent influer sur les comportements. Il faudra attendre le XIX^e siècle pour que la médecine renoue avec les traditions archaïques de la magie » (cf. *La cité magique et magique en Afrique noire*).

Mais peut-on dire que la magie est une science ?

Je me rappelle encore la remarque de ce vieil missionnaire que je rencontrai un jour sur le terrain au cours d'une enquête sociologique : « Mon fils, nous sommes en Afrique où tout est satanique ». Ma réplique ne s'est pas fait attendre : « Mon père, à cause des nombreux dieux que nous vénérions, il peut paraître exagéré de dire que l'Afrique est un autre Katmandou c'est-à-dire selon la formule d'André Cayatte, « cette partie du monde où le vrai visage de Dieu est plus satanique que de la terre », mais tout n'y est pas satanique, la science a son mot à dire, l'expérience humaine aussi ». En effet pour pénétrer les secrets de la nature, l'Africain utilise un art et non un processus intellectuel, il recourt à la taxinomie, classification des plantes et des choses dans les catégories rationnelles. Ces plantes sont animées d'une puissance magico-sacrée appelée « ashé » que P. Verger définit comme une force vitale, énergie et ressort fondamental de toutes choses dont l'approche, l'utilisation est plus scientifique que sentimentale. La connaissance des plantes fondée sur la taxinomie et une solide expérimentation permet d'éclaircir par exemple le concept fond de « Nouvéenou » de portée scientifique très appropriée. Les « Nouvéenou » forment la combinaison de deux ou plusieurs éléments naturels au contact desquels se dégagent une réaction de nature chimique.

La taxinomie et les « Nouvéenou » jouent un rôle important au niveau du Fâ, géomancie constituée de 256 signes, chacun d'eux ayant ses plantes préférées. Connaitre le Fâ, c'est non seulement savoir déchiffrer le message que renferme le signe apparu au cours d'une consultation chez le devin mais encore savoir faire combiner les plantes des divers signes pour soigner et guérir un malade. A Oyo, en pays yoruba, signale le Dr nigérien Wandé Abimbola de l'Université d'Ife, un babalawo (devin yoruba) du nom d'Adébola a acquis la réputation d'un véritable pédiate grâce à sa connaissance du Fâ.

La pharmacopée a été longtemps négligée : la pharmacie a véritablement suppléé nos laboratoires publics installés par la nature en pleines campagnes dotées de plantes à vertus curatives dont l'étude entrepris depuis plusieurs décennies par les anciens sages d'Afrique constitue ces merveilleuses leçons de sciences et de vertus légées aux garants de la tradition, « il est hautement regrettable », écrivait déjà Maupouil, que l'étude scientifique de ces médicaments trop souvent méprisés ne soit pas entreprise. La pharmacopée européenne ne pourra qu'y gagner ». En effet le développement de la pharmacopée atténuait, en Afrique, les infériorités sociales très notables dans le secteur médical : il permettrait en outre de jeter les bases de la psychopathologie africaine. Certaines de nos compatriotes revenus des lointaines facultés de médecine européennes constatent de plus en plus leur incapacité à résoudre certains cas de ma-

ladies graves qu'ils jugent comme relais du domaine du guérisseur. Il y a donc maladies propres à l'Afrique et qui échappent aux modes de guérison occidentale fondées sur des méthodes rationnelles. C'est dans cette voie que la psycho-pathologie occidentale s'est engagée ces derniers temps en mettant l'accent sur l'idée que chaque société a ses malades et que l'individu le produit de son propre milieu. En s'inspirant de ce principe, le professeur Coll et son équipe ont fini par poser les bases du rite thérapeutique libou de n'dog Sénégala.

Le drame que nous vivons à l'heure actuelle c'est que, figés dans l'indifférence et la passivité, nous voyons mourir le pouvoir leur arracher une partie de leurs secrets, nos guérisseurs, ces savants constitutifs du précieux conservatoire richesses médicales aptes à sauver vies humaines. Néanmoins certains géants africains tentent de sauvegarder la pharmacopée (ce fut le cas de Nkrumah et c'est celui du GMR au Dahomey et l'on pense avec un optimisme bête les efforts entrepris dans ce sens se couronnés de succès, mais n'allons pas en besogne car les guérisseurs conviennent que la part d'ésotérisme est si grande dans la pharmacopée qu'il semble difficile, à l'instant du moins, de révéler cette science au grand jour). Il appartient donc au chercheur d'étudier les méthodes de travail théologiques et rationnelles qui permettront de recenser une bonne partie de nos richesses médicales.

3^o) Authenticité et religion

Nul n'ignore qu'à l'heure actuelle l'influence de la technique et le relâchement des mœurs dû à l'évolution du monde procède à la dégradation des valeurs sacrées. De plus, au moment où l'on cherche à réhabiliter les valeurs africaines condamnées par le colonisateur et le christianisme, quelle pourra être l'attitude du chrétien ? est à prévoir une réaction brutale qui n'est sans doute pas dans un sens positif pour la survie de la religion chrétienne, car dans domaine religieux, la politique d'évangélisation fut psychologique et non profita au converti : il s'agissait d'imprimer dans la conscience du Nègre prétendu fervent ardent d'idoles l'idée que son plus humble compagnon était Satan. C'est donc dessiner que le nouveau converti choisit souvent le crépuscule, l'heure où la chose prend son vol pour retourner à ses idoles. Chez l'Africain converti cohabitent le Dieu chrétien et les divinités ancestrales, symboles de deux sociétés qui se côtoient sans cesse dans son subconscient. Une telle politique d'évangélisation est sujette à contestation à une époque où les Africains veulent se libérer du poids du passé. Ils se hantent par conséquent retourner à la religion traditionnelle. L'exemple est donné par le leader zairois, le Général Mobutu Sese Séko qui a demandé à tous ses concitoyens de changer leurs noms chrétiens en noms africains. Dans le contexte de l'authenticité où il est question d'être soi-même tout en visant le progrès, peut-on dire que la religion catholique a fait progresser l'homme noir dans un sens humaniste ? Si oui, pourra désormais concilier les données du christianisme et celles des religions africaines traditionnelles et assister à un véritable syncretisme dans le domaine des croyances. A cet égard on peut citer bien des cas : il y a eu adaptation du christianisme aux civilisations nouvelles. Ex : Le Fâ - Chure et le Christianisme céleste au Dahomey dans l'Ouest.

À mon avis, l'attitude du chrétien visant une efficacité certaine pour entretenir la foi ne repose plus seulement sur les mouvements d'action catholique mais également sur le laïcisme engagé ou une liturgie nouvelle. A vrai dire la dimension de la religion chrétienne est universelle : le Christ est venu sauver tous les hommes, il est venu parfaire et non détruire. Il ne récuse donc pas les valeurs humaines. L'Africain peut vivre profondément les valeurs du christianisme sans perdre son authenticité ? Le problème est délicat et laisse perplexe. Il suscite un débat et il n'est pas permis de croire qu'il sera aisément résolu de si tôt. Je le soumets donc à votre appréciation souveraine.

Réverdens Sœurs, me voici parvenu au terme de mon exposé. Bref ou long soit-il, je me permets d'y ajouter mes vifs remerciements pour l'entiéte attention que vous avez consacré à mes discours et je tiens surtout à vous dire que je suis frappé ma-

(Lire la suite en page 6)

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE TRANCHERA...

C'est, en définitive, la Cour Internationale de Justice -- dont le siège est à la Haye, Pays-Bas -- qui, à partir du 27 mars prochain, devra arbitrer le différend qui oppose l'Espagne au Maroc et à la Mauritanie, au sujet de la décolonisation du Sahara dit « Espagnol ».

Rappelons brièvement les thèses en présence. L'Espagne souligne qu'elle a « toujours considéré que la juste application de la doctrine des Nations Unies en matière de décolonisation exige que soit préservé le droit du peuple saharien de décider librement de son avenir ».

« ... Sur la base de ce principe essentiel -- précise le mémorandum espagnol -- des efforts ont été tentés afin que le processus de promotion du peuple saharien et de ses institutions, soit en même temps un facteur de paix et de coopération dans la région... »

En clair : le territoire sera, certes, un jour indépendant, mais par étapes. Un processus qui peut bien durer au moins une décennie. Le temps, par exemple, de tirer le maximum de l'exploitation de l'immense gisement de phosphate (1,7 milliard de tonnes) qui fait surnommer le Sahara « Espagnol » le « K'owet des phosphates ».

LE SAHARA ETAIT-IL « UN TERRITOIRE SANS MAITRE » ?

Au Maroc et en Mauritanie, on ne l'entend guère de cette oreille. Le premier revendique le territoire comme partie intégrante de lui-même. Le second prétend y exercer son droit en raison des liens ethniques des deux peuples. Et tous deux réclament le départ rapide de l'Espagne.

Pour accélérer le processus, le roi Hassan II du Maroc avait annoncé, au cours de sa conférence de presse du 17 septembre 1974, de porter l'affaire devant la Cour Internationale de Justice de la Haye.

« Dans ma recherche opinante d'une solution -- avait déclaré le souverain -- je fais à l'ONU et à l'Espagne la proposition suivante : Vous prétendez que le Sahara était « res nullius », une chose en désférence qui n'appartenait à personne, alors que le Maroc prétend le contraire. Demandons l'arbitrage de la Cour de la Haye, qui dépend de l'ONU. Elle dira le droit en la voie à suivre. Si la Cour dit que le Maroc a des titres de propriété sur ce territoire -- et je suis persuadé qu'elle le fera -- il sera alors plus simple pour l'Espagne de négocier avec le Maroc, et l'ONU sera débarrassée de ce problème ».

L'Assemblée générale de l'ONU décida, le 13 décembre 1974 de saisir la Cour Internationale de Justice. Celle-ci devra dire -- précisa la résolution onusienne -- si le Sahara Occidental était « un territoire sans maître » et, en cas de réponse négative, quels étaient ses liens juridiques avec non seulement le Maroc, mais aussi la mauritanie.

LA COUR AU PALAIS DE LA PAIX

La Cour Internationale de Justice, qui siège au Palais de la Paix à la Haye (Pays-Bas) est un des organes des Nations Unies. Elle a succédé à la Cour permanente de Justice Internationale créée en 1920 dans le cadre de la Société des Nations (SDN). L'ONU étant elle-même née des cendres de la SDN.

La compétence de la Cour de la Haye n'est pas limitée aux seuls problèmes de l'ONU. Elle a vocation de régler tout différend à caractère juridique à l'égard des Etats non membres qui ont adhéré au statut de la Cour.

Sans nous égarer dans le labyrinthe du droit international, disons qu'il est une ligne constante que suit la Cour de la Haye : sa fonction est de dire le droit, mais elle ne peut rendre des arrêts qu'à l'occasion de cas concrets, dans lesquels il existe, au moment du jugement, un litige réel, impliquant un conflit d'intérêts juridiques entre les parties.

C'est ainsi, par exemple, que la Cour a récemment déclaré sans objet les requêtes de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande contre le gouvernement français à propos des essais nucléaires dans le Pacifique. Tout simplement parce que, au moment où la Cour statuait, il n'existant pas de « litige réel ». Autrement dit : la France ne procédait pas à des tirs. Mieux : les juges, dans leur majorité, ont estimé que la garantie donnée par les autorités françaises, que de tels essais n'auraient plus lieu, créait une sorte d'obligation juridique pour la France. Bien qu'aucune règle de droit international ne porte sur l'interdiction des expériences nucléaires en atmosphère.

Dans l'affaire du Sahara « Espagnol », les choses semblent toutefois relativement simples. La Cour devra dire si oui ou non il existe des liens juridiques entre le Maroc, la Mauritanie et ce territoire. C'est dire que même, si, entre-temps, l'Espagne accordait l'indépendance au Sahara occidental, la Cour ne demeurera pas moins saisie du problème.

QUINZE JUGES DONT TROIS AFRICAINS

Les juges qui composent la Cour Internationale de Justice -- au nombre de quinze -- sont des magistrats indépendants. Ceux-ci sont élus, sur une base multinationale, pour un mandat de neuf ans renouvelable indéfiniment, par l'Assemblée générale de l'ONU et le Conseil de Sécurité, votant indépendamment l'un de l'autre.

Sont actuellement membres de la Cour, 3 Africains : Ignacio Pinto (Dahomey), Forster (Sénégal), Onyeama (Nigéria) ; 5 Européens : Gros (France), Petren (Suède), de Castro (Espagne), Waldock (Grande-Bretagne), Lachs (Pologne) ; 1 Soviétique : Morozov ; 3 Américains : Dillard (Etats-Unis), Jimenez de Arechaga (Uruguay), Ruda (Argentine) ; 2 Asiatiques : Bengzon (Philippines), Nagendrasingh (Inde) et 1 Australien : Barwick.

ELLE EST NEE SOUS NAPOLEON III

La Margarine est née sous Napoléon III grâce à un chimiste français Mège Mouriès qui gagna le concours lancé par l'Empereur et dont le thème était « découvrir un produit propre à remplacer le beurre ordinaire pour la marine et pour les classes sociales peu aisées ». Ce produit doit être d'un prix de revient modique et être capable de se conserver sans contracter le goût acré et l'odeur forte ». Mège Mouriès présente un produit obtenu à partir d'un mélange de graisses animale et de lait écrémé qu'on baptise « Margarine », dérivé d'un nom grec qui signifie « perle ».

La composition de la Margarine n'est pas également. Toutes les substances

qui ont l'apparence du beurre mais n'en sont pas, ont droit à l'appellation. Aussi faut-il parler des Margarines et non de la Margarine. On peut en fabriquer à partir de n'importe quel corps gras, depuis la graisse de la baleine jusqu'à l'huile de Colza.

Après traitement divers ces corps sont additionnés d'un arôme artificiel et de matières grasses de couleur jaune (l'huile de palme notamment) pour donner à la Margarine le goût et la couleur du beurre. Par rapport à ce dernier, elle contient le même taux de calories, est aussi indigeste une fois cuite et, par contre, ne contient pas de vitamines A et D. Avantage incontestable sur le beurre : elle est moins chère.

CHRONIQUE JURIDIQUE

l'Usure : un délit

Le 17 août 1973 avait été lu à la radio et publié par la presse écrite un communiqué publié à l'issue de la réunion du conseil des ministres. Ce communiqué faisait état, entre autres choses, de l'adoption d'un projet d'ordonnance portant réglementation et répression de l'usure. En réalité l'ordonnance portait fixation du taux de l'intérêt légal et du taux maximum de l'intérêt conventionnel.

Cette ordonnance a passé presque inaperçue. Mais elle intéressait une partie bien importante de la population de notre pays.

D'abord les prêteurs : ces « bons riches » qui construisent leur fortune sur la misère des autres. Ce sont des gros commerçants, ces traitants, ces fonctionnaires de nos villes et de nos campagnes qui prétendent 10.000 francs et qui récupèrent 50.000 à 100.000 francs -- Ensuite les emprunteurs : ce sont généralement les petits fonctionnaires, les militaires etc, qui ne s'en sortent plus de ce labyrinthe.

L'article 1 de l'ordonnance fixe à 11 % le taux d'intérêt légal en matière civile et à 13 % en matière commerciale.

Le taux résultant d'un contrat entre des partenaires, c'est-à-dire le taux conventionnel ne peut dépasser 15 % en matière civile et commerciale.

Ces taux peuvent paraître très élevés. Mais il y a lieu d'observer qu'ils correspondent à peu près tous calculs fait aux taux pratiqués par nos organismes de la place. Les taux étant élevés, la répression doit être plus sévère, car avec des taux aussi élevés tout prêteur honnête doit pouvoir concourir des contrats rentables. Il semble alors que le texte soit une invitation aux juges à faire montre de plus de sévérité. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'usure qui était une contravention dans les textes coloniaux est demeuré un délit de 1 à 5 ans d'emprisonnement ou d'une amende de 100.000 à 1.000.000 de francs. L'amende peut d'ailleurs être portée jusqu'au montant de la somme préte.

Si le délinquant, après une première condamnation commet un autre délit d'usure dans un délai de 5 ans ou s'il s'agit d'un usurier habituel, aucune circonstance atténuante ne peut lui être accordée. La peine de l'emprisonnement sera toujours prononcée. En cas d'usure habituelle les juges ou les autorités compétentes peuvent prononcer des interdictions de séjour dans un département donné, ou s'il s'agit d'un étranger, sur expulsion.

Pour que ces prêts soient valables, des formalités sont nécessaires. C'est ainsi que l'article 2 prévoit : « la convention doit mentionner le capital prêté, le taux d'intérêt et la durée du prêt.

Tous les actes sous seing privé constituant des prêts d'argent devraient

être soumis au visa d'un fonctionnaire habilité : préfets, sous-préfets, chefs de circonscription urbaine, chefs d'arrondissements, magistrats des cours et tribunaux, officier ministériel (notaire) ou tout autre fonctionnaire habilité par arrêté des ministres de l'Intérieur, des Finances ou de la Justice et de la Législation.

Ce visa aura pour objet de certifier que, par devant le fonctionnaire compétent :

- 1) les signatures ont été échangées ;
- 2) les espèces ont été comptées ;
- 3) la somme ainsi transférée est exacte, avec toutes les retenues et commissions égales à celle mentionnée à l'acte sous seing privé créant l'obligation.

Un acte visé est présumé accompli par un prêteur honnête aussi l'article 3 dispose-t-il que toute convention non revêtue du visa est nulle d'une nullité absolue ainsi que toutes les garanties qui pourraient l'accompagner.

Cette apparente sévérité permet aux Cours et Tribunaux de contrôler les faits d'usure en obligeant les juges à qualifier ces faits dont parfois certains peuvent être dissimulés sous la forme d'opérations régulières notamment de reconnaissance de dettes, de factures, de ventes, de gages etc...

Ces formalités s'appliquent non seulement aux prêts d'argent entre particuliers, mais encore aux prêts portant sur des denrées ou autres mobiliers, et aux opérations de vente, ou de troc à crédit : la valeur des choses remises ou le prix payé par le débiteur, en principal et accessoires ne pourra excéder la valeur des choses reçues d'un montant supérieur à celui correspondant au taux d'intérêt maximum c'est-à-dire les 15 % l'an en matière civile et commerciale.

Il y a là un texte qui porte le cachet d'une protection certaine de nos petits fonctionnaires, de nos paysans. Mais il ne vaudra rien sans la conscience de chaque citoyen et des fonctionnaires chargés de donner les visas, lesquels fonctionnaires peuvent transparentement être ces usuriers que l'ordonnance a pour mission de combattre.

Et puis la question n'est pas seulement de protéger à posteriori les gagnants, mais à engager la bataille sur deux fronts :

- 1) une pour lutter contre les dépenses intempestives à l'occasion de n'importe quelle fête.
- 2) de favoriser l'accès au crédit à ceux qui en ont effectivement les besoins pour des investissements productifs.

C'est là aussi un des buts de notre Révolution, car « il s'agit de réaliser dans notre pays une société où il fait bon vivre parce que chacun y pourra disposer du minimum nécessaire pour une vie décente. Une société où seraient atténuées les inégalités de revenus en attendant de pouvoir s'attaquer aux inégalités de fortune ».

P. Tonagnon

Pour vos imprimés : Commerciaux, Administratifs, Publicitaires, Cartes de visite, Faire-part etc...

Une seule adresse : IMPRIMERIE NOTRE-DAME, Centrale des Oeuvres St Michel B.P. 105, Tél. 31-49-05 Cotonou.

De nos jours, le monde évolue à une vitesse de fusée. Les très occupés disent souvent que le temps leur manque. Ils aimeront arrêter le cours du soleil et la course des jours jusqu'à ce qu'ils finissent leur programme. C'est le cas des hommes d'action, des politiciens qui n'ont pas acheté de mettre la dernière main à leur plan et programme qui arrivent déjà à échéance. Quatre ans, cinq ans, dix ans, ce n'est, en effet, rien dans la vie d'un Etat. Et c'est pourtant ces années qui comptent quand le peuple attend de ces programmes l'amélioration de son niveau de vie, le décollage économique : la fin des haines politiques, de la dictature, de la démagogie, des nombreux discours pour enfin passer à l'action.

Dans notre Afrique, l'année 1974 a connu beaucoup d'événements heureux et infortunés. Pourtant, au seuil de l'an 1975, d'aucuns essaient d'oublier leurs mises : petites ou grandes, pour ne penser qu'aux bonnes choses. D'autres dressent des bilans.

Il en est de même pour les Nations. Quel est le bilan du Dahomey en particulier et singulièrement de l'Afrique à la fin de l'année 1974 ? C'est ce que nous essayerons de vous faire déceler à travers les lignes qui suivent.

JANVIER

2-1-74. -- La réforme de l'administration territoriale et l'institution de la semaine de cinq jours de travail ont été adoptées par le Conseil National de la Révolution.

10-1-74. -- Ouverture à Niamey de la Conférence sur le réseau routier « Trans-Ouest-Africain sous l'égide de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), son but est de réaliser un plan des échanges commerciaux et de renforcer l'unité africaine.

12-1-74. -- Tenu à Parakou des assises du Congrès de l'unité de la jeunesse dahoméenne.

12-1-74. -- En Tunisie est né le nouvel Etat unité « Tunisie-Libye ». Il est dénommé « République arabe islamique » avec pour premier président Habib Bourguiba. Ce dernier trouve que les chances d'existence du nouvel Etat sont très minces à cause de la précipitation dans laquelle il est né.

18-1-74. -- Au Dahomey, le Conseil des ministres, en sa séance extraordinaire qui a duré trois jours, a examiné et ensuite adopté les grandes lignes de budget national de fonctionnement pour la gestion 1974 : ledit budget a été arrêté en 12.484.767.000 francs et en dépenses à 13.571.665.000, francs soit avec un déficit prévisionnel de 1.086.898.000 francs.

19-1-74. -- Signature d'accord de transport aérien entre le Zaïre et le Dahomey.

20-1-74. -- Première conférence nationale de la Ligue Nationale de la Jeunesse Patriotique à Cotonou.

20-1-74. -- En Rhodésie, les évêques de l'Eglise catholique du pays ont attaqué la politique « raciste » du gouvernement rhodésien en demandant un changement radical pour le pays.

21-1-74. -- Signature de deux conventions francodahoméennes d'un montant total de 229.805.000 francs CFA. La première convention a pour objets les projets de programme de développement de la culture du palmier à huile dans la région de Ouidah et la seconde représente une dotation d'appui pour l'équipement en manuels et matériels d'enseignement pour l'année scolaire 1973-1974.

24-1-74. -- Arrivée à Cotonou de M. Addéka Boerma, Directeur général de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).

30-1-74. -- Adoption en Conseil des ministres du code de commerce maritime.

FÉVRIER

4-2-74. -- La République du Togo a désormais le contrôle de ses phosphates qui constituent, de loin, la principale ressource du pays. L'adite mesure indique qu'aucune cargaison de phosphate ne pourra quitter un port togolais sans que sa valeur n'ait été préalablement versée dans une banque togolaise.

4 au 5. -- Tournée de prise de contact du Président de la République dans l'Ouest.

6 au 7. -- Tournée de prise de contact du Président de la République dans l'Atlantique.

6-2-74. -- Crédit en Conseil des ministres de l'Office National de Cinéma du Dahomey (ONACIDA) et rachat de toutes les salles de la COMACICO.

7-2-74. -- Ile de Grenade accède à l'indépendance et devient le 36e Etat membre du Commonwealth avec comme Premier ministre Eric Gairy. Le nouvel Etat a une superficie de 344 km² et une population de 110.000 habitants.

9-2-74. -- Naissance du Conseil National des Femmes Dahoméennes.

11-2-74. -- Adoption en Conseil des ministres des textes organiques portant réforme de l'administration territoriale du Dahomey.

11-2-74. -- Au Ghana pendant ce temps, les autorités décident de la fermeture des 3 Universités du pays à la suite de l'insubordination des étudiants à l'égard du Conseil National de Rédemption.

14-2-74. -- Au moyen-Orient, un accord sur le désengagement des forces entre la Jordanie et Israël est intervenu à la suite des contacts secrets entre Amman et Tel-Aviv.

20-2-74. -- A Niamey, réunion du Conseil d'Administration de l'OCDN en séance budgétaire pour adoption et actualisation des textes organiques de l'OCDN. Le projet d'extension du réseau pour la desserte d'un important complexe cimentier à Onigbolo dans le sud-est du Dahomey et le projet du budget pour 1974 qui a été arrêté en ré-cessions et en dépenses à 2.676.024.000 francs et 2.668.018.000 francs CFA.

25-2-74. -- Installation officielle des premiers conseils nationaux de l'ordre des médecins et pharmaciens du Dahomey.

26-2-74. -- Election du nouveau directeur général du B.I.T, dont les résultats se sont soldés à 14 voix pour le compatriote dahoméen Albert Tévoédjiré et à 33 voix pour M. Francis Blanchard de nationalité française.

SUR NOTRE BLOC-NOTES 1974

MARS

3-3-74. -- A Addis-Abeba, le Premier ministre Léopold Sédar Senghor a terminé la formation de son Gouvernement de treize postes approuvé par l'Empereur Haïlé Sélassié.

9-3-74. -- La Loterie Nationale du Dahomey a inauguré son nouveau bâtiment après 7 années d'existence.

13-3-74. -- Fixation des nouveaux taux de redevances forestières au Dahomey en Conseil des ministres.

18-3-74. -- Installation au Dahomey des Conseils Révolutionnaires de District.

.. Signature d'accords franco-dahoméens d'assistance financière. Le premier est une convention d'assistance financière de 12.750.000 francs CFA relative à l'achat de 30 postes émetteurs récepteurs, l'installation et la mise en service de stations pour les besoins de l'administration territoriale dahoméenne. Le second accord est relatif à la réalisation de trois projets d'aide à la SQ.NA.DER à la Santé publique et Service civique d'un montant de 71.061.000 francs CFA.

20-3-74. -- Arrivée à Cotonou du Grand Chancelier de l'Ordre de Malte, S.E. Le Bailli Jeremy Quintin-Gwyn, a déclaré : « Soignez les pauvres et les malades, voilà simplement la devise de notre ordre depuis sa fondation il y a de cela 9 siècles ». But de son arrivée, assister à l'inauguration du Centre anti-lèpre de Djougou œuvre de l'Ordre de Malte et de terminer avec les autorités dahoméennes les actions que peut mener son Ordre dans ce pays.

22-3-74. -- Signature d'un amendement de prêt entre les Etats-Unis et le Dahomey pour le financement de la route Parakou-Malanville. Cet amendement porte de 8.000.000 à 12.000.000 de dollars des Etats-Unis.

23-3-74. -- Inauguration du Centre anti-lèpre et Polyclinique de Djougou.

24-3-74. -- Le Zaïre a justifié sa qualification pour la Coupe du monde en battant la Zambie au Caire par 2 - 0.

27-3-74. -- Le gouvernement sénégalais a libéré Mamadou Dia ancien chef du gouvernement condamné en 1963 pour tentative de coup d'Etat.

31-3-74. -- Remaniement du G.M.R. Présentation des lettres de créance des Ambassadeurs du Saint Siège et de Turquie.

AVRIL

2-4-74. -- A 21 heures, le Président français Georges Pompidou est mort à la tâche puisqu'il a continué d'assumer courageusement ses hautes fonctions du chef de l'Etat jusqu'à ses derniers instants.

3-4-74. -- Selon une décision du conseil hebdomadaire des Ministres la Société Dahoméenne pour le Développement Industriel et Commercial (SODAIC) est devenue propriété exclusive de l'Etat dahoméen.

7-4-74. -- Arrivée au Dahomey de Mgr Bernardin Gantin. Répondant à une question de la presse sur la situation entre l'Eglise et l'Etat dahoméen après sa rencontre avec le Président Kérékou, il dira : « Je suis confiant parce que espérant que les choses iront mieux ».

9-4-74. -- Session spéciale de l'ONU sur le problème des matières premières.

12-4-74. -- Remises des lettres de créance de leurs Excellences Saverio Porcaroli Destri et Frans Van Agts, respectivement Ambassadeur d'Italie et des Pays-Bas en République du Dahomey.

15-4-74. -- Le Président Diori Hamani du Niger est renversé par un coup d'Etat militaire qui voit l'arrivée au pouvoir du Lieutenant-Colonel Seyni Kountché, chef d'Etat major général des Forces Armées Nigériennes. Le Lieutenant-Colonel Seyni Kountché est né à Fandou en 1931. Opposant une certaine résistance aux militaires venus arrêter son mari, Mme Diori a trouvé la mort au cours du putsch.

16-4-74. -- Signature d'un accord de coopération entre le PNUD, la FAO et le Dahomey. Cet accord concerne un projet de coopération technique et financière intitulé « aménagement de la faune et des parcs nationaux ». Le coût a été évalué à 12 millions de francs CFA.

.. Naissance au Dahomey d'une Communauté Islamique.

18-4-74. -- Dissolution par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de près de 180 organisations de jeunes et associations diverses.

19-4-74. -- Présentation des lettres de créance de leurs Excellences Gordo Sow et Shigenobu Inada respectivement Ambassadeur du Mali et du Japon.

20-4-74. -- Ouverture à Cotonou du 3ème Congrès de l'Union Dahoméenne de l'Apostolat des Laïcs (UDAL).

22-4-74. -- Après la démission de Mme Golda Meir, le mercredi 10 avril, le Général Yitzhak Rabin a été choisi par le Parti Travailiste Israélien comme Premier Ministre d'Israël.

23-4-74. -- Arrestation des meurtriers du gardien du Docteur Vogler qui ont pénétré par effraction au domicile de ce dernier dans la nuit du 28 au 29 mars à Cotonou.

24-4-74. -- Institution en Conseil des ministres d'une Cour Criminelle d'Exception pour juger les auteurs d'assassinats, de meurtres et d'enlèvements de mineurs et vols.

28-4-74. -- Au Portugal, pleins pouvoirs à la junte de salut national. Le Général Spinoza a annoncé qu'une assemblée constituante serait élue en 1975.

30-4-74. -- Arrivée au Dahomey en visite officielle du Général Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Waza Banga, Président du Zaïre.

(à suivre)

« LE CANCER N'EST PAS UNE MALADIE MYSTERIEUSE. IL NE DOIT PLUS INSPIRER DE CRAINTES IRREFLECHIE. »

Le cancer fait peur, terriblement peur. On l'appelle parfois « le diable des temps modernes ». Toute découverte concernant son déclenchement, son développement, sa guérison suscite le plus vif intérêt. C'est ainsi, par exemple, que la récente communication faite par le professeur Jacob et ses collaborateurs de l'Institut Pasteur à l'Académie des Sciences des Etats-Unis a eu un immense retentissement et fait naître de nombreux épous.

Cette peur irréfléchie que nous inspirons le cancer n'est pas temps, n'est pas possible de l'exorciser ? Cette maladie est-elle aussi mystérieuse qu'on l'imagine ? Serait-elle bientôt guérissable dans presque tous les cas ? Une découverte comme celle du professeur Jacob va-t-elle avoir des implications médicales immédiates ?

Le professeur Denoix, directeur de l'Institut Gustave Roussy à Villejuif, président de l'Union internationale contre le cancer, auteur d'un livre récent « Clés pour la cancérologie » a bien voulu nous dire quelques réponses sur ce qui se passe aujourd'hui à toutes ces questions.

Comprendre pour mieux faire face

Q. — Monsieur le professeur, dans la préface de votre livre « Clés pour la cancérologie » vous écrivez que : « La maladie cancéreuse conserve à notre époque, qui se dit rationnelle, le privilège d'être une source de crainte irréfléchie. Pourquoi en est-il ainsi ?

R. — On a peur de ce qu'on ne comprend pas. Quand par exemple, on ne sait pas ce qu'est la contagion, elle effraye.

Je crois qu'on a des relations dramatiques avec le cancer dans la mesure où l'on imagine que c'est une maladie mystérieuse, inexplicable. Mon souci en écrivant le livre auquel vous faites allusion a été d'expliquer pour démythifier et pour permettre de mieux faire face à la maladie.

Q. — On dit pourtant qu'on ne connaît pas encore le mécanisme du déclenchement du cancer ?

R. — On ne le connaît pas totalement. On sait cependant que c'est une cellule qui devient anarchique, et que ce phénomène se passe au niveau du noyau de l'acide nucléique. La cause en est une agression physico-chimique ou un virus qui, ayant modifié le capital d'informations que contenait la cellule fait que celle-ci se comporte comme si elle avait oublié les règles de bien vivre avec les autres. Une cellule maligne, c'est une cellule normale qui a légèrement déraillé.

Une découverte importante

Q. — La découverte du professeur Jacob dont on parle beaucoup actuellement permet-elle d'aller plus avant dans l'explication de l'origine du cancer ?

R. — Non, elle expliquerait seulement son développement. Le cancer est un corps étranger qui n'est pas éliminé par le système de défense de l'organisme. S'il en est ainsi, c'est que les cellules qui constituent sont protégées. Le professeur Jacob a peut-être cerné la nature de cette protection.

Q. — Sa découverte aura-t-elle des conséquences médicales immédiates ?

R. — Il est présumé de le penser. Notre problème au plan du traitement est de trouver le moyen de renforcer la défense de l'organisme, de stimuler son système de défense. Nous plaçons en face de la découverte du professeur Jacob, qui explique comment le cancer se défend, nous pourrons connaître mieux la ville, renforcer l'action de l'arme qui va l'attaquer.

Dépister... mieux, prévenir

Q. — Le cancer est-il facile à dépister ?

R. — Il se développe de façon invisible. Il a une vie cachée pendant des mois. Quand on le reconnaît, un certain nombre de choses sont déjà écrites. Plus il est dépisté tôt, et plus il aura la chance d'être guéri.

Q. — Pourrait-il avoir moins de cancers qu'il n'en a ?

R. — Oui, par exemple, ne fumez pas et vous n'aurez probablement pas le cancer des bronches. Ne prenez pas de bains de soleil excessifs, ne travaillez pas longtemps au grand air sans vous protéger et vous risqueriez moins d'attraper le cancer de la peau.

Q. — Pensez-vous que les gens ont le souci de cette prévention ?

R. — Oui, sûrement dans les industries où l'on utilise des produits dangereux. Qui encore, quand les services compétents vérifient les produits alimentaires et des additifs ou colorants dont on se sert pour les préparer.

Ce qui est sûr aussi, c'est que pour le tabac, la prévention ne marche pas. Pourtant sur 100 personnes mortes du cancer des bronches, 95 ne le seraient pas si elles avaient évité de fumer.

Bientôt 50 % de guérisons

Q. — Qu'en est-il actuellement du taux de guérison des cancers ?

R. — Il progresse lentement. Nous gérons maintenant les 33 %. Et tant donne ce que nous savons et les armes dont nous disposons : nous devrions approcher des 50%. Pour dépasser ce taux, nous devrions aborder le problème du renforcement de la défense du sujet contre la tumeur. Peut-être que la découverte du professeur Jacob nous aidera à trouver de façon plus précise la clé à viser.

Q. — Comment faites-vous actuellement le choix du traitement ?

R. — Il est important de le faire collégialement. Souvent, d'ailleurs, nous associons chirurgie, radiothérapie, médecine.

Q. — Le traitement choisi ou la combinaison de traitements choisis varie-t-il d'une équipe à l'autre ? Avez-vous, par exemple, appliqué les mêmes méthodes que les médecins américains pratiquant l'ablation totale du sein pour les femmes du président et du vice-président des Etats-Unis ?

R. — Nous avons deux objectifs : guérir et faire supporter le moins possible aux malades les conséquences de leur maladie. Dans le cas du cancer du sein, nous tâchons d'atténuer la mutation, mais à condition,

par le Professeur DENOIX

qu'il n'y ait pas trop de risques. Les Américains sont peut-être plus prudents que nous.

Q. — Je reviens encore à la découverte du professeur Jacob. Elle va peut-être conduire à donner plus d'importance à l'immunité rapié ?

R. — Pour les tumeurs solides qui représentent 95 % des cancers, il est présumé de penser que nous avons là une méthode pleinement efficace. On a par contre obtenu des résultats intéressants dans le traitement des leucémies.

Q. — Vous venez de parler de la leucémie. C'est de tous les cancers celui qui fait le plus peur. Devrait-il en être ainsi ?

R. — Voyez comme les gens ont des attitudes irrationnelles. Jusqu'à une époque récente, les leucémies étaient toujours mortelles. On comprend qu'elles faisaient peur.

Mais actuellement, cette peur n'est plus raisonnable.

Ce qui est dit au malade

Q. — Dites-vous la vérité aux cancéreux ?

R. — Le problème essentiel est de savoir ce qu'ils sont capables de supporter. Mon livre a pour but d'élever le niveau de connaissance du public pour que nous puissions en dire plus aux malades. Il nous faut faire baisser la tension autour du mot cancer.

Q. — Le public peut-il aider ceux qui mènent directement la lutte contre cette maladie ?

R. — Nous recevons des dons, des legs, que nous affectons à notre fond de recherche.

Propos recueillis par J. Trompe

Oh, quelle est longue !

Le samedi 16 novembre 1974 a été jour de fête pour le village Awansouri Agué et particulièrement pour la communauté chrétienne de la paroisse Sainte Cécile de Cotonou.

Vers 17 h 15, la foule des grands径 envahissait la paroisse et attendait l'événement. Quel événement ? Certes c'était la troisième soirée du triduum de l'Année Sainte. Mais il y avait encore autre chose qui allait donner un éclat particulier à la cérémonie : le vieux chef Gandonou Gnolonfoun,

vu son étoile et il est venu l'adorer puis « naître de l'eau et de l'esprit ».

Ils allèrent droit au chœur et de là Adimou devait préciser la portée de l'événement. Il commença par évoquer le souvenir Mgr Gantin, ancien Archevêque de Cotonou puis du Père Verger, ancien curé et vice-pionnier de l'Église Sainte Cécile. Puis rappella aussi toutes les religieuses qui ont été les artisans du cheminement de l'âme de Chef et à qui devraient revenir la joie l'honneur de célébrer l'événement de ce jour.

Mgr Adimou devait ensuite féliciter Chef Gandonou pour son courage et sa persévérance car elle est longue et dure la route qui conduit vers le Seigneur et il y a longtemps que le Chef Gandonou sollicitait sa intégration effective et totale à la communauté des chrétiens.

Aujourd'hui le Chef Gandonou est combien aspirations de tant d'années en un jour assavies, le Chef Gandonou reçoit ce soir le baptême, la confirmation et le sacrement du mariage. Demain pour la première fois il reçoit la Couronne du Christ.

L'hommage de l'évêque insista sur un point qui lui est cher : le christianisme fait au recours à la source. Son idée directrice était : le Christ n'appartient à aucun peuple en particulier et l'Afrique n'a pas inventé l'christianisme. L'Europe en son temps a adoré le soleil et les événements de la nature. Quoique n'aillent pas nous faire croire que pour être authentique il faut renoncer au christianisme religions blanches et retourner à nos vêtements.

A l'adresse du Chef Gandonou, Monsieur devait dire : « Chef vous êtes un sage aîne, aîne le nom que vous avez choisi vous comme un gant : Salomon votre saint patron était un Roi. Alors que Dieu lui fasse la liberté de demander des biens, il ne demande ni richesse ni longévité, mais la sagesse. Vous êtes sage pour avoir choisi la lumière du Christ car la lumière du Christ est plus vive que vos lumières traditionnelles.

Pour célébrer cette nouvelle naissance, fêti qui commence le samedi ne prit fin que le dimanche soir.

Nous souhaitons au Chef Salomon Gandonou Gnolonfoun d'être un témoin, un apôtre et un exemple pour ses ouailles.

Salomon Omolodé

Une vie cachée s'éteint



Papa Lucien Boko n'est plus. Ses obsèques eurent lieu à Abomey le dimanche 29 décembre 1974. Il y a à peine trois ans nous pleurons sa vénérable épouse.

Papa Lucien Boko était de ceux qui devaient constituer le premier noyau de la chrétienté de la cathédrale d'Abomey. Il y a de cela des décennies. Rien n'existe. Il fallait tout créer et cela dans des conditions pénibles et déroutantes. Les innombrables difficultés étaient de tous genres : mais il fallait les vaincre et aller de l'avant. Papa Lucien, du nombre des premiers bâtisseurs de la chrétienté d'Abomey, aimait la vie modeste et cachée, travaillait dur avec les Pères. Ensemble avec eux, il s'exerçait à tout :

Il n'est plus

Employé à l'ambassade de France à Cotonou, Félicien Assokou fut président des Marguilliers de Ste Rita-Cotonou. Très dévoué, il avait su gagner l'estime de son entourage mais non celle de la mort qui, le 31 octobre 1974, nous l'arracha subitement, laissant derrière, une très vive émotion dans la chrétienté de la paroisse Sainte Rita de Cotonou.

Nous adjurons tous ceux qui liront les lignes ci-dessus de prier Dieu pour le repos de son âme.

Jeunesse Catholique de Ste Rita

Le devoir d'un Pasteur

Le temps de carême est par excellence le temps fort de la pénitence. Les chrétiens sont invités à marquer ce temps :

- par une prière plus fervente, plus assidue en famille, en petits groupes de réflexion et d'approfondissement doctrinal,
- par une assistance plus régulière à la messe en semaine,
- par le sacrement de réconciliation et celui de l'Eucharistie.

Ce temps doit être marqué également par les exercices de piété prévus pour le Carême, les mercredis et vendredis (célébrations liturgiques -- chemins de la Croix) sans oublier les œuvres de charité, les aumônes en partageant volontiers nos biens avec les plus nécessiteux.

Pour en savoir plus, lisons plutôt ci-dessous la lettre de Carême de l'année 1975 de Mgr l'Archevêque de Cotonou.

LETTER DE CAREME

Nous venons, frères et sœurs dans le Christ, d'entrer dans le temps du Carême. Ce temps de grâce que Dieu notre Père nous donne pour «nous laisser réconcilier avec Lui» (II Cor. 5/21), marque dans l'année, l'étape qui nous conduit à la célébration de la Pâque du Seigneur.

«Voici, disait Jésus à ses Apôtres que nous montons à Jérusalem... Le Fils de l'homme sera livré aux païens et mis à mort. Et le troisième jour Il ressuscitera...» (Luc 18/31-34). C'est sur les pas du Seigneur que nous marcherons, que nous monterons, dans l'effort et la peine, dans la prière, dans le silence de la méditation, mais aussi dans la joie de notre âme toute tendue vers la grande fête de Pâques, la fête de l'Espérance qui doit nous habiter indéfectiblement.

C'est le devoir d'un Pasteur de rencontrer chacune de ses communautés, d'aller s'asseoir au milieu des siens en toute simplicité, en toute fraternité.

Mais comment y arriver, comment y réussir ?

J'ai donc choisi de vous écrire, sachant pertinemment qu'une lettre ne remplace pas une visite, mais elle voudrait vous rappeler de notre Synode en ce temps privilégié du Carême.

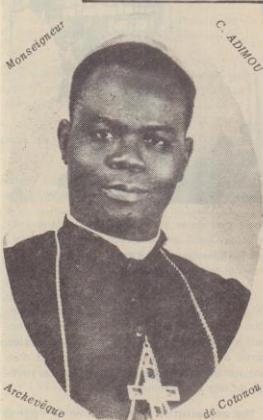
Et d'abord je vous redis ma joie d'Évêque au lendemain de la première session de notre Synode. Il nous a été bon de nous rassurer, de nous entendre, de nous comprendre et surtout de vivre la présence de l'Esprit-Saint avec nous. Car manifestement Il fut à l'œuvre dans la réflexion sur notre foi que nous avons menée ensemble et les orientations que nous avons dégagées.

Nous pourrons bientôt vous donner dans un texte clair, l'essentiel de ce qui a été dit et le moment viendra, après la seconde session prévue pour la fin de l'année, de prendre quelques décisions pastorales.

Mais dès maintenant, avec ce temps du Carême, nous pouvons et nous devons prolonger, sous la conduite de l'Esprit de Dieu, l'effort entrepris. Comme on juge l'arbre à ses fruits, on jugera le Synode aux actes humbles et concrets qu'il aura suscités dans la vie de chaque chrétien, de chaque chrétienne, dans la vie de chacune de nos communautés.

Ne l'avons-nous pas amplement noté, durant la récente session du Synode ? Beaucoup de chrétiens mettent des cloisons (et des cloisons étanches) entre la vie courante, -- quotidienne, professionnelle, sociale, -- et leur pratique religieuse.

A la suite du Synode, le Carême interpellera avec une particulière insistante ceux de nos chrétiens qui ont comme un double visage. Ils savent garder des comportements chrétiens aux heures de prières, dans les rencontres et assemblées liturgiques, essayant de reproduire



ainsi un aspect du Christianisme qui n'est quand même pas l'essentiel même s'ils se confessent et communient.

Il est souvent dit dans la Bible que «Yahweh est un Dieu jaloux». Cela veut dire que l'amour que nous devons avoir pour Dieu doit être total, embrassant tout ce que nous sommes, tout ce que nous faisons, tout ce que nous avons, et où que nous soyons.

Or, un certain dédoublement systématique de leur personne conduit (et avec une fréquence qui frise l'habitude) ces chrétiens à double visage à des actes tout à fait opposés à la Foi chrétienne et à l'amour du Christ.

Au nom du Seigneur nous les invitons à saisir l'occasion du Carême, pour s'interdire définitivement les cultes et consultations de vodou, de fa et autres pratiques contraires à leur Foi, qu'ils saisissent également cette occasion pour fuir la haine, la vengeance, l'injustice, l'usure, le mensonge, la délation, la débauche, etc... qu'ils fassent l'effort de réconciliation sincère avec Dieu et le prochain et s'engagent généreusement et efficacement au service de leurs frères dans l'Église, dans leur propre pays et dans le monde.

Le Maître frappe à la porte de nos maisons (Ap. 3/20). Il veut nous embaucher pour la journée de travail (Mt 20/1...). Il n'est point de trop dans nos loisirs, dans notre vie familiale, sociale, professionnelle et civique.

Oui ou non, l'Évangile peut-il inspirer toute notre vie et en faire l'unité ? Ne devons-nous pas lui ouvrir toutes les portes et vivre sous son regard, même si nous devons bien nous reconnaître pécheurs et requérir souvent la miséricorde de notre Père.

Je souhaite donc de tout cœur que ces semaines de réflexion, de généreux effort de redressement moral et spirituel, de prière intense soient ainsi l'occasion

de préciser pour les uns et les autres des engagements, peut-être de véritables ministères pour certains. Ce sera là, une façon d'accomplir efficacement le devoir qui incombe à tout chrétien de travailler à l'avènement du royaume de Dieu.

L'Esprit de Dieu est généreux, chacun à son talent qu'il faut faire fructifier et, dans l'Évangile, cela ne semble pas être facultatif mais exigé (Mat. 25/14...). On ne peut être dans la famille de Dieu, de purs consommateurs. «A tout disciple, dit le Concile Vatican II, incombe pour sa part la charge de l'expansion de la Foi». (Lumen Gentium 17).

Voilà la pensée de l'Église que nous pourrions méditer, en particulier dans le décret sur l'Apôtolat des laïcs du dernier Concile.

Dans ce décret nous lisons ceci :

«L'Apôtolat des laïcs... ne peut jamais manquer à l'Église, car il est une conséquence de leur vocation chrétienne.

Les premiers chrétiens l'ont magnifiquement prouvé (Act. 11, 19-21 ; 18, 26 -- Rm. 16,1-6 etc) Notre Synode nous a révélé que nos laïcs, un certain nombre du moins, sous «l'action manifeste du Saint-Esprit» sont devenus plus consciens de leurs responsabilités dans l'Église et la cité.

Les divers champs et modes d'apostolat sont largement explorés et étudiés à l'intention des laïcs (Cf. Ch. III & IV).

Parmi les multiples formes que peut revêtir l'apostolat des laïcs, nous indiquons les suivantes, simplement à titre d'exemple :

- la transmission et la «traduction» de la parole de Dieu...
- l'animation de la prière de louange...
- le service de nos frères dans leurs besoins spirituels ou matériels, en particulier des plus petits, des plus pauvres, en les aidant surtout à se passer d'aumône ; c'est aussi le service des malades, des veillards, de ceux pour qui une simple visite est un rayon de lumière et un sourire de Dieu.

Il ne faudrait pas craindre de concrétiser ainsi un engagement même modeste apparemment, en l'accordant à la fois aux besoins de la communauté et à ses propres dispositions... Et cela dans le dialogue.

Quel que soit cet engagement, ce service actif dans la communauté, ce ministère, il aura ses exigences. Exigence de sérieux, de désintéressement et de fidélité : il ne s'agit pas «d'avoir une place», mais de «tenir une charge», de la «tenir avec persévérance sans chercher à en retirer ni profit, ni honneur, devant les hommes... prét même à supporter la contradiction, la critique et la moquerie. Désintéressement et humilité dans le service, c'est là le jeûne que veut le Seigneur. «Ce jeûne ne sera pas remarqué des hommes mais seulement de ton Père qui est la invisible...» (Évangile du mercredi des Cendres).

Il est donc temps de faire de la réconciliation une œuvre de la vie quotidienne.

Malgré tout ravi d'avoir constaté que vous

vous êtes trouvés ce matin en présence d'un jeune, un des vôtres, tout épris et tout préoccupé des problèmes de l'heure, conscient de l'ampleur de la tâche qui nous attend tout dans un avenir prochain et meilleur. Je vous remercie.

Cet engagement dans la communauté comporte aussi une exigence de formation. N'hésitez pas à demander, à cette formation. Tournez-vous vers nos Prêtres, vers ceux qui peuvent donner une connaissance plus grande de l'Évangile pour aujourd'hui.

Je sais que nos Prêtres sont nombreux et ont de lourdes charges, mais cependant de considérable travail de formation des laïcs fondamental et prioritaire.

Vous pouvez être exigeants, vous l'avez dit au Synode... Vous aussi être prêts à entendre de la vérité, fut-elle parfois dure, de la parole de Dieu qui dans l'intime de nous-même nous portons (Héb. 4/12). Et c'est ce que vous demandiez que soient les homélies : concrètes, touchant notre vie.

D'ailleurs il nous appartient de mettre en place au plan du Diocèse, au niveau des Paroisses, des formations, d'information. Un certain effort et actif ne peut plus se concevoir de l'enseignement initial qu'il autrefois : c'est d'une manière niente qu'il faut aujourd'hui apprendre la Foi.

Chers diocésains, vivons ces années qui nous conduisent à Pâques, un temps de grâce, grâce de réconciliation avec Dieu, frères, grâce de paix, grâce d'amour. Cette année 1975 qui a débuté nos assises synodales sera certainement pour la vie de notre diocésaine, notre Église dahoméenne.

Le Seigneur est présent à sa façon, son Esprit, l'Esprit de force, le clet, ne lui manquent pas. Nous seulement accueillir et d'abord le don de Dieu, creuser en nous une grande soif d'eau vive, un besoin comme Jésus aime, un désir de donner comme Jésus se donne. C'est pas de plus grande preuve d'amour de donner sa vie. Et Lui, donne preuve, dans le sacrifice qu'il offre.

Que personne d'entre nous n'oublie qu'aujourd'hui plus que jamais nos engagements doivent s'alimenter aux grandes sources d'énergies spirituelles : le Sacrement de Réconciliation et de l'Eucharistie. N'attendez pas, mais venez donc dès maintenant avec Dieu, bénéficiant de toute son amitié pour l'Eucharistie.

En terminant cette lettre, je redis toute ma confiance avec le plaisir que votre générosité de cœur l'attesteront amplement.

Mais l'œuvre que nous avons à suivre ensemble nous déborde, qu'elle dépasse de beaucoup nos moyens humains. Pions donc avec ferveur et dévouement pour cette cité que nous bâtim sur la terre en appelant notre père. Pions pour notre Eglise, notre Pays, pions pour ceux qui nous ont donné des responsabilités.

Prions beaucoup les uns pour les autres car nous en avons tous et vous savez à quel point j'en ai personnellement besoin. Restons tous très unis dans la prière, dans la joie, la vraie paix, la vraie paix que Jésus-Christ nous donne et donnons en surabondance en cette de la réconciliation.

Je vous donne la paix.

Je vous donne ma paix...

(Jn. XI, 27)

+ C. ADIMOU

L'AUTENTICITE AFRICAINE

(Suite de la page 2)

malgré tout ravi d'avoir constaté que vous êtes trouvés ce matin en présence d'un jeune, un des vôtres, tout épris et tout préoccupé des problèmes de l'heure, conscient de l'ampleur de la tâche qui nous attend tout dans un avenir prochain et meilleur.

Je vous donne la paix.

Je vous donne ma paix...

(Jn. XI, 27)

LE CONSEIL PERMANENT DE LA C. E. R. A. O.

Le 5 au 9 mars le Conseil Permanent de la Conférence Episcopale et Régionale de l'Afrique de l'Ouest Francophone s'est réuni à Lomé sous la présidence de Mgr Robert Tonry Dosset Anyon, archevêque de Lomé. Participants aux travaux Monsieur le Cardinal Zougrana, archevêque de Ouagadougou, Mgr Adimou, archevêque de Cotonou, vice-président, Mgr Yapo, archevêque d'Abidjan, Mgr Thiamoundou, archevêque de Dakar et plusieurs autres évêques venus du Togo, de la Haute-Volta, du Dahomey.

On sait que tous les 3 ans il y a une assemblée de tous les évêques membres de la C.E.R.A.O. Entre deux assemblées, le Conseil permanent constitué des divers évêques chargés des commissions de travail et des secrétariats se réunit tous les ans. Le Conseil qui vient de siéger à Lomé avait donc pour but de faire le point des travaux et de préparer l'assemblée plénière de l'année prochaine.

Comment rendre le Peuple de Dieu plus conscient et plus responsable pour ce qui regarde la paix de Dieu et la liturgie, comment l'épauler à la prise en charge de sa propre formation et de l'éducation du royaume de Dieu, quelle part doit-il prendre à la solution des problèmes de sous-développement, comment doit-il affronter sa double

ELLE A BESOIN...

(Suite de la page 7)

versaires de leurs propres rangs dont ils se sont silencieusement éloignés en substituant l'amerute à l'amour. Peut-être protestent-ils qu'ils veulent rester dans la communion de l'Eglise, nous plus cependant pour en partager les joies et les peines, mais pour la réformer, ou plutôt pour la désintégrer à leur manière.

Oh ! combien nous voudrions les retrouver et les sentir de nouveau près de nous, ces frères et ces fils, pour aimer ensemble cette Eglise, notre Eglise, qui seule nous introduit dans la plénitude du Christ. Si l'unité catholique dans l'Eglise est affaiblie ou brisée, comment pourrions-nous rétablir l'unité œcuménique de l'Eglise ? Si nous sommes privés de la solidarité et de la collaboration de ces frères et de ces fils, familiarisés avec la culture et les débats du monde d'aujourd'hui, comment pourrions-nous faire parvenir aisément aux hommes de notre temps un message convaincant de paix et de salut ?

Alions cette Eglise que le Christ aime.

Il faut que tous nous ayons un plus grand amour de l'Eglise pour qu'elle soit digne d'être aimée de ceux qui ne la connaissent pas, ou ne connaissent que ses défauts humains, en ignorant ses efforts de fidélité à l'Evangile, ses souffrances, ses besoins, et surtout en ne sachant pas voir dans son visage terrestre le mystère divin qui est en elle et qui, en nous, apporte un reflet de la beauté du Christ, nous apporte aussi son amour : « Il a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle. » (Ep. 5,25). L'Eglise ainsi aimée mérite un titre qui est un titre d'amour, celui d'épouse du Christ (cf. 2 Co. 11, 1-3 ; Ep. 5, 21-22 ; Ap. 19,21).

Oui, cette Eglise que le Christ aime, nous devons l'aimer, nous aussi. Qu'il en soit ainsi. Avec notre bénédiction apostolique.

SS. Le Pape Paul VI au cours de son audience générale du 6 novembre 1974

fidélité à l'Afrique et à Jésus-Christ, sur quoi doit porter son dialogue et sa collaboration avec tous ceux qui partagent avec lui la foi en Jésus-Christ ou au Dieu d'Abraham, voilà quelques uns des thèmes majeurs qui ont sollicité la réflexion des dix archevêques et évêques réunis à Lomé. Le représentant du St Père, Mgr Wustenhenk était à la séance d'ouverture. Dans son allocution il a insisté sur l'envie de l'incarnation du message chrétien dans l'Afrique d'aujourd'hui, une Afrique qui doit être fidèle à elle-même et non copier les modèles venus d'ailleurs.

Parmi les décisions concrètes prises par le Conseil Permanent nous en retiendrons deux. A partir de la rentrée scolaire prochaine, l'Institut Supérieur de Culture Religieuse d'Abidjan sera peu neuve et sera transformé en faculté de théologie, en Institut de Pastorale et en Ecole Normale de Catéchistes. Cette triple orientation indique bien l'effort que l'Episcopat Ouest-Africain est décidé à faire pour une réelle incarnation du message chrétien dans la culture africaine.

Le 6 mars dernier marquait le premier anniversaire de la relance d'Afrique Nouvelle. L'Episcopat Ouest-Africain est décidé à continuer son soutien à ce journal. Mais il désire que le peuple chrétien prenne de plus en plus conscience de l'impact des moyens de communication sociale sur les consciences. Aussi demandent-il que ce journal trouve sa place dans chaque foyer chrétien et que sa diffusion soit mieux organisée au niveau de chaque paroisse.

Signaux aussi que, du 4 au 9 août sera organisée une grande rencontre des responsables, amonciers et seurs conseillères de l'Apostolat des Laïcs. Ceux qui ont contacté l'Apostolat des Laïcs. Ceux qui sont concernés ont été déjà avertis du lieu et ont reçu un questionnaire pour préparer la rencontre.

L'accueil chaleureux et fraternel de la chrétienté togolaise a facilité l'aboutissement des travaux. Le dimanche 9 mars une messe célébrée, présidée par le Cardinal Zougrana a clôturé les travaux. Durant l'homélie, l'Archevêque de Ouagadougou a mis l'accent sur la double fidélité qui doit guider le chrétien dans l'Afrique d'aujourd'hui : fidélité au message du Christ reçu sur les genoux de l'Eglise, fidélité aux valeurs de l'Afrique en quête de dignité.

+ Robert SASTRE

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES

A l'occasion de la messe pour la paix, célébrée le 10 février dernier, Mgr Christophe Adimou, Archevêque de Cotonou invitait l'assistance à une conversation réelle et profonde.

Il a insisté en outre sur l'amour et la charité qui doivent construire et garantir le bonheur entre les hommes et les sociétés. Lisons Mgr Christophe Adimou :

Chrétiens mes Frères,

La première session de notre Synode diocésain a levé ses assises le 12 janvier dernier... mais Synode continue. Il continue sous un double aspect : mettre à profit ce que nous avons découvert et préparer les prochaines assises.

Mais qu'avons-nous découvert en ces deux week-ends ?

LE PELERINAGE A ROME

(Suite de la première page)

mit pour l'Année Sainte a proposé plusieurs itinéraires : Rome - Jérusalem, Rome - Lourdes etc...

C'est aussi ce souci qui a guidé les évêques de l'Afrique de l'Ouest qui ont souhaité que tous les pèlerins sortissoient de leur diocèse puissent se retrouver à Rome ensemble autour du Pape. C'est aussi ce même souci qui a présidé au choix de la date de cette présence à Rome dans les premiers jours de juin : le 3 juin étant la fête des Martyrs de l'Ouganda.

Le dimanche premier juin nous avons l'occasion d'assister à une messe célébrée par le Pape Paul VI et tous nos évêques présents. Un chemin de Croix au Collège nous rassemblera le jour anniversaire des Martyrs.

Jusqu'ici les inscriptions que nous avons atteintes à peine la cinquantaine. Nous devons clore la liste au plus tard à la fin de ce mois, car les places sont rares à Rome au cours de cette année.

C'est pourquoi nous attirons de nouveau votre attention : il ne s'agira pas d'attendre le dernier moment pour s'inscrire.

Vous trouverez ci-contre les nouveaux tarifs que nous avons obtenus de haute lutte.

Que ceux qui veulent raviver leur foi, que ceux qui veulent aller représenter notre chrétienté auprès du Père commun, que ceux qui veulent prendre un bain vivifiant de la catholique de notre Eglise se serrant la ceinture et se préparent dès maintenant à ce grand rendez-vous de joie religieuse et de ferveur apostolique.

A bientôt à Rome et à Jérusalem.

Pour le Comité
Mgr Robert SASTRE, évêque de Lokoza

X X

AUX FIDELES DU DAHOMEY

Nous avons beaucoup de peine à nous renseigner sur les tarifs exacts pour ce qui concerne les divers lieux de pèlerinage au cours de cette Année Sainte.

Nous avons découvert que nous ne répondons pas encore à toutes les exigences du message évangélique. Notre vie chrétienne n'est pas suffisamment marquée par les trois vertus théologales : « La foi, l'espérance et la charité. »

Vous avez vous-mêmes senti l'urgence nécessité de faire les grandes options qui caractérisent toute vie chrétienne authentique. Nous avons donc besoin les uns et les autres de nous convertir.

Que les chrétiens à double visage, aient la loyauté et le courage de redevenir normaux en unissant leur vie autour de l'unité.

(Lire la suite à la page 8)

LA CROIX DU DAHOMEY

Rédaction et Abonnements
B. P. 105 - Tél. 31-39-19

Comptes :
12-76 C C P
35.030.416 G B I A O
COTONOU

Directeur de la Publication
BARTHÉLEMY CAKPO
ASSOGBA

Dépôt légal n° 462

Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un

Abonnement de soutien 1.000 à 2.000 CFA

Abonnement de Bienfaisance 2.000 à 3.000 CFA

Abonnement d'Amitié 3.000 CFA et plus

Changement d'adresse 50 CFA

Dahomey 750 CFA

Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger

Mauritanie, Sénégal, Togo 820 CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazza) 820 CFA

Cameroun, RCA 1660 CFA

France 16,40 FF

Zaire, Kenya 31,55 FF

Europe (moins la France) 1380 CFA

Amérique (Nord-Centrale-Sud) 1720 CFA

Amérique (Nord-Centrale-Sud) 2940 CFA

Amérique (Nord-Centrale-Sud) 2440 CFA

Amérique (Nord-Centrale-Sud) 2940 CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME - COTONOU - Tél. 31-49-07

Après les démarches entreprises à Cotonou, Abidjan et Lagos voici les prix que nous vous proposons :

- Cotonou-Rome-Cotonou 170.000 francs (une semaine)
- Cotonou-Rome-Terre Sainte - Cotonou 250.000 francs (2 semaines)
- Cotonou - Rome - Lourdes - Cotonou 240.000 francs (18 jours)
- Cotonou - Rome - Terre Sainte - Cotonou 390.000 francs (18 jours).

Dans ces prix il y a le voyage et le séjour compris.

Impérativement nous devons envoyer la liste des pèlerins au plus tard fin mars. Donc nous aurions besoin des inscriptions au plus tard le 17 mars.

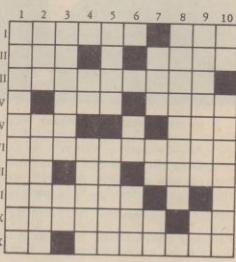
Pour le Comité du Pèlerinage
Monsieur Robert SASTRE

N.B. -- Ceux qui donnent leur nom doivent verser un acompte ou la totalité des prix à leur paroisse.

NOUS AVONS OUVERT UN COMPT
AU BICID AGENCIE ST MICHEL
AU NOM DE :
ORGANISATION PELERINAGE 1975
N° 131528-23

LES MOTS CROISES DE "LA CROIX DU DAHOMEY"

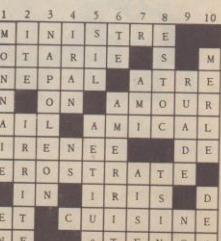
Problème n° 214



Horizontalement : I. Qualifie un temps liturgique -- Trop compact. -- II. Métal abrégé -- Auvergnate. -- III. Célébre sonneur au nom dominical. -- IV. A son eau, son livre, sa ligne -- contrepartie. -- V. La première -- Voiture à deux roues. -- VI. Retrouve vie VIII. Fin d'infinitif -- Le premier -- Ravor. -- VIII. Trafic cotier. -- IX. Se fait, hélas ! de plus en plus sur la route -- Dépouillé. -- X. Participe -- Accapareé.

Verticalement : 1. Petite fleur printanière. -- 2. Métal abrégé -- La pierre du tombeau en faisait office. -- 3. Telles les harmonies du printemps. -- Temps d'une révolution. -- 4. Paule mille et mille projets. -- Qualifie souvent le jour de Pâques. -- 5. Continent. -- Ville industrielle helvétique. -- 6. Terminal latin. -- Se bénit durant la nuit pascale. -- 7. Titre religieux. -- Préfixe. -- Usages. -- 8. Peu. -- 9. Onguent parfumé. -- Arrivé. -- 10. Prénoms. -- Etienne.

Solution du problème n° 213





monde - ainsi va le monde - ainsi va



UNE FEMME A LA BARRE



Il s'agit de Mme Aline Duerk ou plutôt de l'amiral Aline Duerk de la U.S. Navy, seule femme au monde à ce grade de la hiérarchie militaire. Elle s'est installée à Paris pour participer à une émission de radio «Les femmes à la barre» qui devrait réunir de nombreuses femmes à avoir exercé leur profession qui était l'apanage des hommes. L'amiral Aline Duerk a son arrivée à Roissy en France. (Photo O.C.P.I.)

ET VOTRE REABONNEMENT !

Brèves nouvelles

PREMIERE AMBASSADRICE AU VATICAN



Le Pape Paul VI a rompu avec la tradition en acceptant pour la première fois dans l'histoire du Vatican, les lettres de créance d'un ambassadeur du sexe féminin. Il s'agit de Mme Bernadette Olowo qui représente l'Ouganda. Le Pape Paul VI et Mme Olowo.

(Photo O.C.P.I.)

VINGT CINQ ANNEES DE PAIX ?

Il y a 25 ans, Mao Tsé-toung arrivait à Moscou pour y rencontrer Joseph Staline et y signer un traité d'amitié et d'assistance mutuelle. On parla beaucoup d'entente éternelle entre la Chine et l'U.R.S.S. Les années ont passé et l'entente s'est transformée en mésentente. Le traité signé par Mao et Staline n'a jamais été abrogé, mais son 25e anniversaire n'a pas été célébré, ni d'une part, ni de l'autre.

Il n'y a guère d'indications d'un dégel dans les relations entre l'Union Soviétique et la Chine. Kissinger s'est toujours efforcé de convaincre les dirigeants soviétiques

qu'ils n'avaient rien à craindre d'un rapprochement entre les Etats-Unis et la Chine, évitant ainsi que l'U.R.S.S. ne cherche à combler le fossé qui sépare de la Chine. Si, après la conférence au sommet de Vladivostok, Kissinger s'est rendu directement à Pékin pour tenir au courant les dirigeants chinois, Brejnev a, au contraire, prononcé un discours violentement antichinois à Ulan Bator, en Mongolie.

Mais si les dirigeants soviétiques ont abandonné l'espoir de voir les relations sino-soviétiques s'améliorer tant que Mao tsé-toung sera au pouvoir, certains indices permettent de penser que les Chinois n'ont pas renoncé à un certain dégel. Ils ont déclaré à plusieurs reprises que leurs revendications territoriales en Asie soviétique ne doivent pas être prises trop au sérieux et qu'un geste amical de la part des soviétiques suffirait pour relancer l'équipage de tiques suffisant pour relancer les relations entre les deux pays. La Chine serait alors disposée à relâcher l'équipage de l'hélicoptère soviétique qui, l'an dernier, s'était égaré à l'intérieur des frontières chinoises. L'Union soviétique n'a, jusqu'à présent, pas répondu aux ouvertures chinoises. Elle ne semble pas prête à initier une politique de détenté envers la Chine comparable à celle qu'elle pratique à l'égard de l'Ouest.

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES

(Suite de la page 7)

que personne du Christ qu'ils ont mission en tant que chrétiens adultes, d'incarner dans leur vie individuelle, familiale, professionnelle et sociale.

Et quel mal y aurait-il en cela pour l'individu, la famille et la société tout entière ? Vivre le Christ, rayonner le Christ, c'est au fond pratiquer le commandement nouveau :

«AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES
COMME JE VOUS AI AIMEES»

Seul l'amour fraternel construit et garant le bonheur entre les hommes et les sociétés.

Aucune société humaine ne se construit sur la haine et l'injustice.

Le Synode nous a vivement interpellé sur ce testament du Christ «Aimez-vous les uns les autres, faites du bien à vos ennemis».

Que ceux d'entre vous qui ont l'habitude de se venger, de commettre l'injustice, s'examinent devant le Seigneur et préparent sérieusement leur conversion durant le temps privilégié du Carême où nous entrons après-demain.

Vivre et rayonner le Christ autour de soi, c'est également témoigner de l'espérance qui nous habite.

Le Christ a guéri les malades, nourri les affamés, entouré de sollicitude particulière les pauvres, les petits, les malheureux, il a payé l'impôt de César pour lui et pour Pierre, le chef de son Eglise. Il a ploré sur Jérusalem qu'il l'aimait profondément comme tout bon citoyen.

Que toute cette liturgie de ce soir nous obtienne à tous et à chacun la grâce de remplir nos vies de bonnes œuvres pour la vie éternelle.

Pour vos imprimés :
cartes de visite, faire-part etc...

Imprimerie Notre-Dame

Mais le Christ a précisé «l'homme ne vit pas seulement de pain et il a dit aussi : mon royaume n'est pas de ce monde».

Toute la conduite sociale du Christ nous invite à aimer vraiment notre Pays, à ne négliger aucun effort pour participer activement à la construction nationale, à partager avec nos frères les moins favorisés, à les aider à se suffire par leur propre travail. Cependant, ce souci constant de bâtrir sur terre un monde meilleur ne doit jamais nous faire perdre de vue le grand rendez-vous où Dieu nous attend pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Que toute cette liturgie de ce soir nous obtienne à tous et à chacun la grâce de remplir nos vies de bonnes œuvres pour la vie éternelle.

Amen

30e ANNIVERSAIRE DE LA CONFERENCE DE YALTA



Le 4 février 1945 avait lieu la conférence de Yalta qui réunissait dans une petite station balnéaire de Crimée les trois «Grands» Staline, Roosevelt et Churchill. De g à dr : Winston Churchill, Franklin D. Roosevelt et Joseph Staline. Debout au centre : l'amiral Leahy et le général Marshall.

UN BRIN DE CAUSETTE...



Une amusante photographie prise au zoo de Padirac, dans le Lot. L'arakan grand perroquet originaire des forêts d'Amérique tropicale est venu s'installer sans façon pour une causette sur l'un de ses amis, des cochons du Vietnam. Ainsi se raconte-t-on sans doute les derniers potins du jour...

(Photo O.C.P.I.)

FABRICATION COMMERCIALISE DU SUCRE IVOIRIEN

Le premier sucre ivoirien a récemment été produit par le complexe sucrier Ferkessedougou, à 500 km au nord d'Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire. La commercialisation de la fabrication commence en principe en ce début d'année. Dans deux ans environ, l'usine Ferkessedougou pourra à partir de 600.000 tonnes de canne à sucre produire 60.000 tonnes de sucre comestible, qui couvrira les besoins actuels du pays. Jusqu'à présent tout le sucre était porté en Côte d'Ivoire.

En plus, des nouvelles usines de fabrication de sucre seront construites nord et au centre du pays. L'usine Ferkessedougou comprend une sucrerie, une raffinerie et une agglomérerie.

L'EUROPE SANS PASSEPORT

L'«Union des passeports» sera réalisée d'ici à 1976 par les neuf pays de la Communauté Européenne (Belgique, Danemark, France, Grands-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et République Fédérée d'Allemagne). Le contrôle des passeports sera ainsi supprimé l'an prochain entre les Etats-partenaires de la CE.

CACAO

La production mondiale de cacao pour la campagne 1974-1975 est estimée par le département américain de l'agriculture à 1.470.000 tonnes soit 2 % de moins que la précédente récolte.

La production brésilienne sera de 190.000 tonnes, soit 55.000 tonnes de moins qu'en 1973 et celle du Ghana 395.000 tonnes, soit 42.000 tonnes de plus que l'année dernière. Par contre, la production nigériane passerait à 239.000 tonnes soit une augmentation de plus de 10.000 tonnes.

Le commissaire est un ordinateur

L'office fédéral de police criminelle de Wiesbaden dispose maintenant des moyens techniques les plus modernes, tels que l'ordinateur «commissaire». Un système informatique stocke l'ensemble des 2 millions d'empreintes digitales actuellement disponibles. On peut désormais établir en deux minutes pour toute empreinte de la police si elle est déjà connue et à qui elle appartient. Un microscope électronique trame permet un grossissement de 50 fois pour les analyses de traces.

LE PRESIDENT SADATE EN FRANCE



C'est la première visite officielle d'un chef d'Etat égyptien depuis plus de cinquante ans. Au centre des entretiens entre les deux Présidents, les chances de paix, bien sûr, au Proche-Orient. M. Sadate photographié (à g) cours de l'un des entretiens avec le Président Giscard d'Estaing au palais de l'Elysée.